en trouverez une occasion toute naturelle dans l'Évangile de la Magdeleine qui fournit d'ordinaire à certains prédicateurs des visions extravagantes et peu convenables aux gens de la Cour. On dirait à voir comme ils s'emportent dans la chaleur et la véhémence de leurs discours que tout le monde soit damné pour cela. Mais, mon Révérend Père, j'en appelle à votre tribunal; vous savez compatir à l'infirmité humaine et vous n'ignorez pas avec quelle douceur Jésus-Christ pardonna à la femme adultère et avec quelle fermeté il la défendit contre ceux qui la voulaient lapider.

« Achevez donc, mon Révérend Père, ce que vous avez si heureusement commencé. Délivrez-moi pour une bonne fois de tous mes scrupules. Enfin, rendez-moi le repos d'esprit et la tranquillité que j'ai perdue par la lecture de quelques nouveaux livres qui sont bien plus propres à jeter les pauvres pécheurs dans le désespoir qu'à leur donner la moindre consolation. Je vous promets aussi, mon Révérend Père, de ne les lire de ma vie et de vous en faire un sacrifice, si vous avez assez de charité pour faire imprimer votre sermon des trois morales.

« Je suis, mon Révérend Père, votre très humble, très obéissant et très fidèle auditeur. »

Dans quelle église ont été prononcés les discours incriminés? Aucun indice ne nous aide à le deviner; au moins appartiennent-ils incontestablement à une station quadragésimale; selon les habitudes de cette époque, celui du mauvais riche est du jeudi de la seconde semaine, conformément à l'évangile du jour; l'autre sur les trois morales convient assez au dimanche suivant et à la parabole de l'homme, qui a nettoyé sa maison, mais faute de